

La machinerie est la cause principale de décès chez les agriculteurs de plus de 60 ans

Winnipeg, le 10 mars 2009 : Les données les plus à jour relatives aux décès en milieu agricole au Canada indiquent qu'au cours des seize années entre 1990 et 2005, 642 agriculteurs de 60 ans et plus ont été victimes d'un accident mortel en milieu agricole. Trois quarts des décès étaient liés au travail avec la machinerie, pour la plupart des tracteurs, dans des renversements et des écrasements.

Les données sont tirées d'un nouveau rapport du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA), un programme financé par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA).

Marcel Hacault est le directeur général de l'ACSA. Il dit que la ligne de tendance chez les adultes plus âgés victimes d'un accident mortel en milieu agricole est restée constante entre 1990 et 2005. Au cours des seize années de la période de surveillance, la moyenne des accidents mortels chez les adultes plus âgés était de 40. Quatre-vingt-quinze pour cent des victimes étaient des hommes.

Selon les données du PCSBMA, presque un quart des accidents mortels étaient dus aux renversements. M. Hacault précise que dans la plupart des cas, « il est bien probable que l'utilisation de structures de protection contre les renversements et le port de la ceinture de sécurité auraient réduit le nombre d'accidents mortels. »

Il note que les données indiquent que les personnes âgées sont plus susceptibles aux chutes. Marcel Hacault appuie sur le fait qu'on devrait être très prudent lorsqu'on effectue des tâches qui requièrent un équilibre dynamique ou une force statique. Il précise que l'ingénierie peut aider à empêcher certaines chutes depuis un engin agricole, avec des solutions telles que les plateformes d'accessibilité sécuritaire.

M. Hacault ajoute, « Il est important que les agriculteurs âgés évaluent les habiletés requises pour réaliser certaines tâches et décident de leur capacité à effectuer les tâches de façon sécuritaire. » Il recommande que les agriculteurs plus âgés qui doivent travailler seuls s'assurent que les membres de leur famille sachent leur lieu de travail et leur horaire, et qu'ils utilisent un téléphone cellulaire ou un autre système de communications bilatérales, y compris un système d'orientation géographique (GPS).

Pour le rapport intégral du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole, *Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005*, visiter le www.casa-acsa.ca.

Personne-ressources médiatique :
Diane Wreford
(204) 275-8874 cell. (204) 509-0318
dwreford@casa-acsa.ca

L'ACSA – l'Association canadienne de sécurité agricole -- est l'organisme pancanadien de réseautage, de coordination et de formation pour la sécurité agricole au Canada, un organisme engagé à aider les agriculteurs à repérer et à gérer les risques dans leur milieu de travail. C'est un organisme à but non lucratif financé par le programme de renouvellement d'Agriculture et agroalimentaire Canada.